



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES OCCITANIE Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Gard

Dossier suivi par : PAOLETTI Antoine
Objet : Dossier papier AU - PERMIS DE CONSTRUIRE

Numéro : PC 030258 24 T0023 U3001

Adresse du projet : CHEMIN DE LA COURBADE La courbade et
le bois 30800 SAINT-GILLES

Déposé en mairie le : 29/04/2024

Reçu au service le : 24/07/2024

Nature des travaux: Construction bâtiment industriel

Demandeur :

SA VIRBAC représenté(e) par Monsieur
BISTUER MARC

1ère avenue 2065M-LID

06516 CARROS

France

Cet immeuble n'est pas situé dans le périmètre délimité des abords ou en (co)visibilité d'un monument historique. Il n'est pas situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou d'un site classé ou inscrit. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Ce projet n'appelle pas d'observation.

Fait à Nîmes

**L'Architecte des Bâtiments de France
Monsieur Antoine PAOLETTI**